



Les ateliers de l'Agenda 21



DEPLACEMENTS

L'espace public est un cadre de vie commun. La rue doit être partagée entre tous ces usagers, qui ne disposent pas des mêmes moyens (financiers ou physiques) pour se déplacer. Le transport routier contribue à la pollution atmosphérique et au changement climatique. Les réseaux routiers et SNCF sont saturés aux heures de pointe. Comment agir à Fontaine, même si certaines actions relèvent d'autres niveaux de décision ?

Mai 2005

**Pour rejoindre la démarche :
service Agenda 21 - 0476269683**

Développer les modes doux

Favoriser les transports en commun

- aménager des parcours prioritaires pour les bus (site propre, voie spécifique) sur les voiries qui le permettent
- renforcer la sécurité dans les transports en commun.

Créer des équipements publics pour les vélos

- des parkings sécurisés (dépose-cycle) répartis sur le territoire
- des locations de paniers, carrioles, sièges pour enfants
- organiser les pratiques d'entretien des vélos : local avec outils et conseils (référence: "un ptit vélo dans la tête").

Développer les accompagnements en vélo ou à pied pour les trajets scolaires

- "vélobus", "pédibus".

Aménager des rues utilisables par tous

piétons, cycles, enfants, malvoyants, personnes à mobilité réduite, transports en commun et voitures.

Réduire la vitesse des voitures et favoriser les autres modes de déplacement

- des zones 30
- des pistes et bandes cyclables pour constituer un maillage cycle
- des trottoirs plus larges
- des panneaux de réduction de la vitesse, notamment rue Paul Langevin
- il apparaît important de trouver d'autres solutions que les dos d'âne, peu satisfaisants.

Réguler le stationnement sauvage

- auprès des commerces : dépose minute
- en aménageant les sorties d'école
- zones bleues dans les quartiers les plus saturés en stationnement, avenue du Vercors.

Penser le mobilier urbain et les matériaux utilisés pour une meilleure accessibilité,

ils peuvent être gênants et dangereux

- s'inspirer de l'expérience de Grenoble (référence: Charte de l'accessibilité à Grenoble)
- travailler à uniformiser les mobiliers urbains pour faciliter leur usage.

Renforcer la solidarité autour du déplacement

Développer d'autres tarifications

Certaines catégories ne sont pas prises en compte dans les réductions tarifaires (jeunes non étudiants, personnes handicapées).

Inciter les acteurs économiques à mettre en place des déplacements collectifs et solidaires

- soutenir les plans de déplacement d'entreprises (PDE)
- encourager le covoiturage.

Organiser un réseau solidaire

- pour l'accompagnement ou les services aux personnes handicapées
- faire connaître et soutenir l'action de l'association "Repérages", solidaire du développement du Burkina Faso, où elle envoie des vélos réparés.

Rester vigilant

- sur les éventuelles évolutions vers la privatisation du service public du transport
- sur les grands projets d'aménagement liés au transport.

Participants : habitants, services et élus de Fontaine, Association pour le Développement des Transports en Commun (ADTC), l'Association des Paralysés de France (APF), l'Association Valentin Haüy (AVH), Handicap Evasion, Stopplus.

Informé, sensibiliser, communiquer

Lancer une campagne de sensibilisation

- sur l'impact de la voiture: avec des slogans à base d'indicateurs, de chiffres clefs (les coûts réels, l'environnement, la santé, les accidents)
- sur les alternatives à la voiture: en présentant ce qui se fait déjà à Fontaine, ce qui se fait ailleurs, les solutions concrètes et leurs bienfaits sur la santé (marche, vélo).

Réaliser un dossier "mobilité durable" dans les médias municipaux

Fontaine Rive Gauche, site web

- rappeler la réglementation en vigueur et les règles de courtoisie: circulation (dont les vélos), respect des stationnements handicapés, rappel des sanctions, fonctionnement des zones 30
- diffuser une carte fontainoise des parcours en modes doux et des équipements: pistes cyclables, zones piétonnes, lignes et arrêts de bus, feux et panneaux de signalisation sonores, zone 30, mobilier urbain
- Interpeller et faire réagir les habitants: "Et moi, comment je me déplace?"

Organiser des événements et des animations

- pour favoriser et vulgariser la pratique du vélo: "masse critique", manifestation en vélo, démonstration de vélos avec des équipements
- animations et jeux de rôle pour découvrir la réalité des autres déplacements: parcours en fauteuil roulant, parcours aveugles.

Sensibiliser les enfants

- monter une exposition et des animations pour les écoles.

Inciter les automobilistes à avoir des comportements responsables au volant

- installer des radars pédagogiques
- réprimer les comportements incivils et dangereux.

